



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## sécurité routière

Question écrite n° 1367

### Texte de la question

M. Georges Sarre appelle l'attention de M. le ministre de la défense sur le nombre encore trop élevé des tués et des blessés suite à des accidents de la route sur le territoire national, alors que des statistiques récentes montrent une diminution des contrôles. La multiplication du nombre des procès-verbaux pour infractions au code de la route dressés par les services de la gendarmerie ne pouvant en aucun cas tenir lieu d'indicateur fiable, il lui demande de bien vouloir lui communiquer le nombre d'heures de contrôle effectuées, en toutes circonstances par les services de la gendarmerie au cours de l'année 1996 et depuis le 1er janvier 1997.

### Texte de la réponse

L'examen comparé des résultats des premiers semestres 1996 et 1997 laisse apparaître une très légère diminution du nombre de personnes tuées ou blessées à la suite d'accidents de la circulation routière sur le réseau surveillé par la gendarmerie nationale. En effet, au cours du premier semestre 1997, la gendarmerie a dénombré 21 694 accidents corporels (au lieu de 22 019 au premier semestre 1996) faisant 2 691 tués et 31 729 blessés (contre respectivement 2 730 et 32 045). Le tableau suivant montre que la gendarmerie a consacré 12 178 598 heures à la sécurité routière en 1996 (dont 5 939 060 heures lors du premier semestre) et 5 745 278 heures au cours du premier semestre 1997. (Voir tableau dans J.O. correspondant.) L'analyse des écarts constatés entre les premiers semestres 1996 et 1997 montre une légère diminution du nombre d'heures attribuées à la police de la route. Cet infléchissement n'a cependant pas eu d'incidences sur l'activité répressive, qui apparaît mieux ciblée. Il est à noter que si le nombre d'infractions relevées par la gendarmerie au cours de cette même période est stationnaire, les infractions conduisant au retrait du permis de conduire enregistrent une hausse sensible (+ 4,89 %).

### Données clés

**Auteur :** [M. Georges Sarre](#)

**Circonscription :** Paris (6<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1367

**Rubrique :** Gendarmerie

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 juillet 1997, page 2391

**Réponse publiée le :** 15 septembre 1997, page 2970